

Les désarrois de l'armée suisse

JAMAIS LES PARTIS GOUVERNEMENTAUX N'ONT MANIFESTÉ PAREIL DÉSACCORD QUANT AU RÔLE ET AU FORMAT DE L'ARMÉE. CERTES LES SOCIALISTES, malgré leur ralliement au principe de la défense nationale à la fin des années trente, ont toujours peu ou prou contesté l'importance du budget militaire. Mais les choses étaient jusqu'à présent relativement simples: les militaires débattaient de la conception stratégique, non sans violents conflits parfois, puis le Conseil fédéral présentait son projet qui était avalisé par une large majorité parlementaire.

Aujourd'hui, la contestation se répand dans les rangs des partis bourgeois. La procédure de consultation sur le projet «Armée XXI» révèle des divergences profondes. Seuls les démocrates-chrétiens appuient sans réserve la réforme proposée. L'UDC oppose un refus catégorique à une vision à son goût trop orientée sur la coopération et qui abandonne l'idée même d'une défense autonome. L'attitude est logique de la part d'un parti qui considère l'isolement comme une vertu et cultive avec soin les mythes de la neutralité perpétuelle, de l'armée de milice et de la guerre de résistance aux frontières. Le scepticisme des radicaux est plus surprenant. Les pères fondateurs de l'armée helvétique n'aiment pas le service de longue durée, qui permettrait d'accomplir les obligations militaires en une seule fois; ils y voient un péril pour le système de milice. Frilosité radicale également au sujet des opérations de maintien de la paix qui

devraient être réduites au minimum. Et, lorsqu'ils prônent le maintien des troupes du train, les radicaux chassent visiblement sur les terres conservatrices et nostalgiques de leurs cousins démocrates du centre.

Quant aux socialistes, ils font délibérément dans la prospective politique en imaginant une armée de 15 000 volontaires engagés pour cinq ans et de 45 000 réservistes; tout ça pour un budget limité à 2,7 milliards de francs. Au vu de la situation en Europe, ce modèle est le plus réaliste. Mais il bouscule trop de vaches sacrées et d'intérêts basement matériels pour trouver, à court terme, l'appui d'une majorité populaire. Et puis les socialistes souffrent toujours d'un déficit de crédibilité en matière militaire: comment concilier l'appui de près de la moitié de leur groupe parlementaire à la nouvelle initiative pour la suppression de l'armée et un projet censé traduire une adhésion au principe de la défense armée? Enfin, ce modèle réduit ne peut se concevoir que dans un cadre militaire européen, voire au sein de l'OTAN, un pas que les socialistes ne sont pas prêts de franchir. Ces positions divergentes traduisent le désarroi d'un pays isolé au centre de l'Europe, objectivement dépendant de ses voisins, mais qui ne veut ou n'ose pas encore le reconnaître. JD

Ces positions divergentes traduisent le désarroi d'un pays isolé au centre de l'Europe, dépendant de ses voisins

Sommaire

Armée XXI: Les sens dessus dessous militaro-civils (p. 2)

Pays de l'Est: L'élargissement de l'Europe mettra Berne sous pression (p. 3)

Clandestins: Pour une légalisation sous conditions (p. 4)

Sports de rue: Les rollers font fêtes séparées (p. 5)

Forum: A qui profite l'éducation boursière? (p. 6)

Chronique d'Anne Rivier: Mon très cher fils (p. 8)

Les sens dessus dessous militaro-civils

Service militaire, service civil: consacrer une part obligatoire et modeste de sa vie active à une cause nationale est fondamental.

La bataille imprègne tellement l'imaginaire individuel et collectif que notre vocabulaire de base en est marqué. Avec, vu les spécificités militaires helvétiques, des régionalismes. L'approche verbale est aussi utile que le débat sur l'artillerie tractée ou les hélicoptères anti-chars.

Service et milice

Le service public est à l'ordre du jour. Faut-il, demandent certains, préciser son sens et parler du service du public? Mais le service quand il est militaire se suffit à lui-même. On dit tout simplement «il a fait son service», soit l'école de recrues (formule qui ne figure pas dans le français standard), soit les cours de répétitions (même remarque). Le service, ainsi compris, ne consiste pas à satisfaire le public. Au contraire, il traduit le temps, obligatoirement consacré par le citoyen à sa formation de défenseur du pays. On n'est pas servi, on sert.

Ce service exprime quelque chose de plus que le seul manie- ment des armes. Raison pour laquelle à côté de militaire a été créé le terme de milices. Ce sont des forces supplétives, mais de celles où l'on s'engage. Le milicien a marqué dans un sens positif ou négatif, la guerre d'Espagne ou la collaboration. Plus civilement engagé, le militant. L'église des fidèles se veut militante, avant que par laïcisation, les militants incarnent, à gauche surtout, les partisans les plus dévoués. En Suisse, à côté du militaire l'esprit de milice est cultivé. Il s'oppose à la professionnalisation. Il entretient l'esprit de service (sans adjectif). La question de savoir si le citoyen doit

consacrer une part modeste de sa vie active, gratuitement et obligatoirement à un service, celui de l'apprentissage des armes ou toute autre cause nationale, est donc fondamentale. L'idée de service mérite d'être approfondie, élargie, conservée.

Front-arrière

C'était l'humour presque noir des soldats de la guerre des tranchées, de lancer la formule «pourvu que l'arrière tienne». Depuis, l'aviation et les missiles à longue portée ont fait sauter la notion de front et d'arrière. Tout site est exposé : les centres de communication, d'information, de ravitaillement. Cette analyse est marquée, en Suisse, par la polémique sur le réduit. Selon le rythme de balancier des générations, on reproche aujourd'hui au Général Guisan d'avoir, en concevant et en construisant le réduit alpin, abandonné ou exposé délibérément la population du plateau et des villes. Comme si elle aurait été protégée d'être sur la ligne de combat! D'où la thèse irréaliste de plus en plus affirmée aujourd'hui d'avoir la possibilité d'agir au-delà de nos frontières dans un rayon de 200

à 300 km pour que la population ne soit pas sur la ligne de front. Ainsi on pourra revenir à la guerre de 14: pourvu que l'arrière tienne!

Soldat-civil

La formation traditionnelle du soldat (qui, étymologiquement, signifie celui qui est payé, mais la solde est mince) consiste à l'arracher à ses habitudes et à son confort de civil pour lui inculquer une endurance, une agressivité, des réflexes nouveaux. Mais la technologie pose à la défense nationale des questions qui ne sont plus celles de la formation du fantassin ou de l'artilleur. Les pannes informatiques comme celle récente de Swisscom révèlent la fragilité de notre société informatisée. Pour étudier ou parer aux risques, comment l'armée peut-elle utiliser les compétences civiles? Alors que traditionnellement un civil était un mauvais soldat, un civil très professionnel pourrait être un indispensable auxiliaire de la défense nationale.

Pourquoi et comment servir? Armée XXI n'engage pour l'instant qu'un débat traditionnel et routinier. *ag*

Médias

En Argovie, l'*Aargauer Zeitung* (04.08) a publié un dossier de trois pages sur le marché de la presse de boulevard. Résumé du dossier: après une période d'insécurité, *Blick* a retrouvé son souffle. Le tirage s'est stabilisé. Ceci bien que *Blick* ne soit pas un classique du boulevard et n'hésite pas à commenter des sujets politiques. Et l'éditeur Michael Ringier précise: «Si les temps changent, *Blick* change aussi.»

On ne devra plus parcourir divers journaux pour trouver les articles de Christophe Büchi. Il est dorénavant le correspondant romand de la *Neue Zürcher Zeitung*. Bravo! *cfp*

L'élargissement de l'Europe mettra Berne sous pression

Dans trois ou quatre ans, les pays d'Europe centrale devraient être membres de l'Union. Ce «big bang» changera fondamentalement les relations que la Suisse entretient avec un groupe de pays qui comptent plus de 100 millions de personnes. A ne pas oublier dans la controverse sur les travailleurs clandestins.

Juridiquement, la Suisse contrôle parfaitement la situation. Elle a passé des accords économiques qui lui sont favorables avec tous les pays d'Europe centrale. Les accords bilatéraux avec l'Union excluent toute extension automatique avec les pays candidats. Berne peut donc théoriquement continuer de piloter en toute indépendance ses relations économiques extérieures sans se préoccuper de l'élargissement de l'Europe. Mais la réalité politique est tout autre. Lorsque les Etats de l'Europe centrale seront membres de l'Union, la Suisse ne négociera plus des relations économiques avec des pays faibles et demandeurs. Elle n'aura qu'un seul interlocuteur: Bruxelles. Et tout changera.

Les pays riches choisissent les bons risques

Après la chute du mur de Berlin, la Suisse n'a pas traîné. L'aide au développement s'est dirigée prioritairement en direction des pays de l'Est européen en transition vers l'économie de marché.

La traditionnelle stratégie de promotion économique de la Suisse s'est ensuite mise en place: accords sur la protection des investissements, sur la

double imposition. Mais surtout, Berne a tiré le meilleur de l'AELE. Cette association bizarre qui ne réunit plus que la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, s'est empressée de tirer profit de sa tradition libre-échangiste pour négocier la libre circulation des produits industriels avec les anciens satellites de l'URSS. Il le fallait. Car l'Union européenne concluait avec les mêmes pays des accords d'association de même portée. Les accords de l'AELE ont été conclus sans peine avec des pays sinistres, avides de rapprochement avec les riches occidentaux. Le libre-échange industriel représente un avantage quasi unilatéral pour un pays riche. Les produits suisses de

technologie avancée entrent librement en Europe centrale. La réciprocité est valable, mais les produits industriels de l'Est n'ont eu jusqu'à maintenant guère de chance de s'affirmer sur notre marché. Comme c'est la règle dans l'AELE, les accords excluent l'agriculture qui offrirait pourtant de gros avantages à des pays comme la Pologne ou la Hongrie. Les accords ne touchent pas non plus à la libre circulation des personnes. En résumé, les riches profitent des bons risques et écartent les mauvais!

L'Europe des vingt-cinq

La situation sera différente dans l'Europe à vingt-cinq (voir encadré). Les nouveaux membres n'auront plus le droit de conclure des accords commerciaux avec les pays restés hors de l'Union. Berne ne pourra plus discuter avec Varsovie, Prague ou Riga. Les relations avec l'Europe de l'Est seront réglées à Bruxelles. Les rapports de force vont diamétralement changer. La libre circulation des produits industriels sera certainement maintenue. Mais les négociateurs de l'Union ne manqueront pas de réclamer des avantages dans le secteur agricole en faveur des nouveaux membres. Ils réclameront aussi l'égalité des pays membres pour la libre circulation des personnes. Ce ne sera pas pour tout de suite. L'Allemagne et l'Autriche ont exigé et obtenu une période transitoire de sept ans avant que les Polonais et autres Tchèques puissent travailler de plein droit à l'Ouest.

Nous serons alors aux alentours de 2012. Les Polonais au bénéfice d'un contrat de travail pourront alors librement et légalement cueillir le tabac de la Broye.

Les Suisses, qui sont des négociateurs prudents, ont obtenu que les accords bilatéraux ne valent que pour les actuels pays membres. Mais leur application aux nouveaux venus est dans la logique des choses. Bruxelles n'accepte pas un traitement différencié de ses membres et demandera à la Suisse l'extension des accords bilatéraux. Or cette modification exigera un accord formel de toutes les capitales européennes et bien sûr de Berne, avec référendum facultatif du peuple suisse.

En laissant pourrir le dossier des sans-papiers et des esclaves polonais travaillant dans notre agriculture, Berne risque fort de programmer des référendums qui déchantent et d'épineux problèmes avec Bruxelles.

at

L'Europe à vingt-cinq

Le dernier sommet européen de Göteborg s'est fixé comme objectif de conclure les négociations d'élargissement à la fin de l'an prochain. Les dates ne sont pas contraignantes, mais on s'attend à l'adhésion de dix pays à l'horizon de 2004-2005. Douze candidats ont ouvert des négociations qui vont bon train. La Roumanie et la Bulgarie, qui ne décollent pas du marasme, devraient rester sur le bord du chemin. A côté des quinze membres actuels, l'Europe de Bruxelles devrait s'adjoindre les pays suivants: Chypres, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque.

Pour une légalisation sous conditions

Ni la position intransigeante de la conseillère fédérale Ruth Metzler, ni la légalisation de tous les étrangers sans autorisation de séjour ne réduiront le travail clandestin.

Un conseiller national vaudois, qui plus est démocrate du centre, a publiquement admis employer des travailleurs polonais clandestins pour la récolte de son tabac. A Lausanne et à Fribourg, des étrangers sans papiers occupent depuis plusieurs semaines des églises pour obtenir un statut légal. Les milieux agricoles revendiquent un contingent de travailleurs temporaires des pays de l'Est pour faire face aux travaux estivaux. Et un certain nombre d'organisations exigent la légalisation de tous les clandestins présents en Suisse, une demande appuyée par Christiane Brunner, présidente du parti socialiste suisse. Face à ces pressions, et forte de la législation en vigueur, Ruth Metzler reste inflexible; elle craint d'alimenter la xénophobie et d'accroître encore l'attractivité de la Suisse pour tous les migrants à la recherche d'un travail.

Le travailleur clandestin n'existe que parce qu'il trouve un employeur d'accord de l'embaucher dans des conditions illégales. L'employeur choisit l'illégalité, soit parce qu'il ne trouve pas de main-d'œuvre prête à accepter le salaire usuel de la branche, soit parce qu'il cherche à réduire ses coûts.

Dans l'ensemble des pays économiquement développés, la lutte contre le travail clandestin reste plus verbale qu'effective. En Suisse, ni la législation en vigueur ni surtout son application ne traduisent une volonté de contrer efficacement ce phénomène. Si des travailleurs clandestins sont régulièrement expulsés du territoire, ils sont aussitôt remplacés par les nombreux candidats en attente. Et les employeurs fautifs, lorsqu'ils sont découverts, ne risquent qu'une sanction tout sauf dissuasive. Un patron genevois récidiviste, condamné à trois mois de prison ferme par le procureur général, a vu sa peine atténuée en appel.

En période de récession comme en situation d'embellie économique, les clandestins constituent un réservoir de main-d'œuvre

En réalité le travail clandestin est toléré car il représente une aubaine pour les employeurs: une main-d'œuvre en général jeune, flexible à souhait et bon marché. Avec les saisonniers et certains étrangers détenteurs d'un permis annuel, les clandestins ont contribué à la formation d'un ghetto professionnel. Grâce à eux, des secteurs économiques caractérisés par des conditions de travail peu attractives ont pu échapper à des réformes en profondeur. Car, qui à part eux serait prêt à accepter la pénibilité physique et la pression hiérarchique

(agriculture et bâtiment), le bas niveau des salaires (agriculture, hôtellerie et restauration), les horaires irréguliers et le travail de nuit (restauration et santé), la déqualification professionnelle (bâtiment)? Rappelons que la croissance du taux de chômage dans les années 90 n'a pas incité les demandeurs d'emploi à se tourner vers ces professions, pas plus que les jeunes à choisir une formation dans ces secteurs. Un manque d'intérêt qui n'a pas été sans conséquence sur le niveau du chômage. Et aujourd'hui, avec la reprise économique, on observe une recrudescence du travail clandestin et du recours aux saisonniers, à des conditions de travail toujours aussi précaires. En période de récession comme en situation d'embellie économique, les clandestins constituent un réservoir de main-d'œuvre qui pèse sur le marché de l'emploi, en concurrence avec les travailleurs établis peu qualifiés et même qualifiés.

La légalisation des travailleurs clandestins s'impose aussi bien d'un point de vue humain qu'économique. Celles et ceux qui participent à la vie économique ont droit à un statut équitable. Mais la légalisation de tous les étrangers sans autorisation de séjour et disposant d'un emploi ne peut être qu'une opération unique, conjuguée avec une réforme des conditions de travail et une répression efficace des em-

ployeurs toujours tentés de profiter de travailleurs corvéables à merci. Sans quoi la légalisation généralisée conduirait à remettre la politique de la main-d'œuvre étrangère aux mains du patronat et à tolérer le chômage des travailleurs résidents les moins qualifiés.

La position intransigeante de Ruth Metzler, si elle subsiste, aura des conséquences tout aussi graves. Elle ne réduira pas le travail clandestin et n'améliorera pas le sort de celles et ceux qui s'y adonnent. Et il y a fort à parier que les besoins de l'économie dissuaderont les autorités de sanctionner efficacement les employeurs fautifs. *cb*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
Claude Bossy (cb), André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp), Anne Rivier, Albert Tille (at)

Forum:
Jérôme Meizoz

Composition et maquette:
**Allegra Chapuis
Géraldine Savary**

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
www.domainepublic.ch

Les rollers font fêtes séparées

Si la glisse urbaine est un esprit, la confrontation reste un grand jeu. Si le roller est un sport, la compétition devient un événement. Entre concours ludique et *contest* sponsorisé, Lausanne, capitale du roller, hésite en deux week-ends d'août 2001.

La topographie de Lausanne, qui pose tant de problèmes aux planificateurs des transports, convient à merveille aux dévaliseurs de pente non motorisés. Pas étonnant que les rollers du monde entier aient été attirés par les rues de la capitale vaudoise, bituminées et bichonnées à la suisse, lisses comme des pistes et pentues comme des rampes d'accélération.

Avec les années, les associations qui portent et organisent, tant que faire se peut, les pratiquants du patin ou de la planche à roulettes ont su s'imposer comme les promoteurs compréhensifs d'un sport de rue en plein essor, d'une pratique culturelle typiquement urbaine, d'un «esprit roller fait de liberté, d'apesanteur et de tolérance»¹. Les subventions communales ont fini par suivre, pour l'exploitation du «skate-park» de Sévelin 36 et pour le fonctionnement de l'Association «La Fièvre du roller», organi-

satrice depuis 1994 de l'annuel «International contest» (IRCL). D'emblée, c'est la grande fête des roulettes, célébrée dans la joie et le soleil, dans les rues de Lausanne et au stade Pierre-de-Coubertin, un week-end de la fin août.

L'écho médiatique et la participation des as mondiaux du roller aidant, la manifestation et son budget ont pris de l'ampleur, la transformant progressivement en un événement nécessitant et suscitant l'intérêt des sponsors internationaux. Les modestes «sans alcool mais pas sans idées» du début ont passé dans l'ombre des grandes marques.

Autant dire que le clash était programmé entre les «purs» de La Fièvre et les «commerciaux» qui ont fini par vendre le titre même de la manifestation à son principal sponsor. Cette année, Lausanne a donc droit d'abord à la 8^e édition de l'IRCL, la grande fête de la glisse urbaine qui a joyeusement déroulé ses libres fastes du 10 au 13 août dans les rues et à Sévelin 36, lieu-culte tout naturellement choisi comme repli. Deux semaines plus tard, c'est au tour du «Bluewin Urban Contest 2001» d'occuper (en anglais) la ville, la zone de

Vidy et même la région, avec une course entre Lausanne et Morges.

Ainsi va la vie de toute organisation en ces temps de repli individualiste, qui mine le réservoir à bénévoles, et de désengagement public, concrétisé par les mandats de prestation et autres formes d'«outsourcing». Ou bien l'initiative peine à trouver de l'écho et s'épuise progressivement, ou bien elle réussit son inscription au calendrier des grandes manifestations et devient la proie de ses «souteneurs», qui surfent sur sa notoriété à elle – et réciproquement d'ailleurs.

Entre glisse urbaine et envol «médiatico-commercial», entre esprit roller et professionnalisation, les deux groupes d'organisateur lausannois ont choisi chacun leur camp. Ils roulent désormais sur des voies parallèles. Mais peut-être que tout le monde y trouve finalement son compte. *yj*

¹«Glisse urbaine. L'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance», *Autrement*, Collection «Mutations», N° 205, juin 2001. Avec, en ouverture, un entretien avec Emmanuel Bigot intitulé «Lausanne: l'avant-garde européenne du roller.»

Perspectives électorales

Jeunes sportifs, chiens méchants et vieux renard

La perspective des élections communales semble donner des idées aux députés vaudois, surtout quand ils sont par ailleurs municipaux radicaux de la capitale. Deux d'entre eux se sont distingués par des postulats développés l'automne dernier, auxquels le Conseil d'Etat a répondu par des rapports à discuter lors des sessions de septembre et octobre prochain, quelques semaines ou jours avant les élections à la Municipalité de Lausanne, les 28 octobre et 19 novembre 2001.

Le député Olivier Français est revenu en octobre 2000 sur un sujet qui lui tient à coeur depuis longtemps: l'aménagement du temps de travail scolaire des jeunes talents dans le domaine de la culture et du sport. Il en avait déjà fait le thème de deux interventions au Conseil communal, soit une interpellation en 1995 et une motion en 1998; à cette dernière, la Municipalité devrait bientôt donner réponse, avec la collaboration du motionnaire, élu municipal au printemps 2000, responsable des Travaux. Pour

l'heure, le Conseil d'Etat se dit prêt à mettre sur pied des «structures particulières aptes à réaliser les ambitions sportives ou artistiques des élèves dans le respect de leur personnalité et de l'école vaudoise». Le gouvernement parle aussi de respect de la planification financière cantonale.

Quant à la députée Doris Cohen-Dumani, par ailleurs directrice des Ecoles depuis 1994, elle a développé le 28 novembre 2000 un postulat demandant au Conseil d'Etat de prendre des mesures urgentes au sujet des

chiens dangereux ou de combat. Le gouvernement se retranche derrière les compétences fédérales et communales, mais promet un projet de loi sur la police des chiens pour le second semestre 2002, après les élections cantonales.

En vieux renard, le troisième candidat radical, le directeur des Finances et député Francis Thévoz, préfère les interventions improvisées à la tribune du Grand Conseil ou dans les colonnes des journaux pour assurer l'entretien d'une popularité qu'il soigne avec un mélange original d'instinct, de roublardise et de goût du paradoxe. *yj*

A qui profite l'éducation boursière?

Depuis quelques années, n'importe quel auditeur a pu constater un maillage accru des informations économiques à la Radio suisse romande, comme dans la plupart des chaînes publiques comparables. Sans parler de la grande presse. Le temps radio consacré aux nouvelles financières se voit peu à peu étoffé (chroniques boursières, écomatin, et plus récemment, déclinaison du SMI à la fin du journal de midi). Les grandes chaînes publiques diffusent à des heures stratégiques les bulletins complets des cours et des tendances actionnariales. Donnée comme une évidence, cette prestation se veut sans doute une adaptation à la constante mutation du monde. Désormais, les Romands bénéficient d'une véritable éducation boursière.

On peut trouver cela tout naturel, ou se demander la raison d'être de cette information patiemment démocratisée. Avec la généralisation de la spéculation immatérielle et de l'actionnariat, une partie croissante de la population traite au quotidien des informations boursières. Et la rubrique ad hoc vient ratifier ce qu'elle considère sans doute comme un simple et légitime besoin. Est-ce son rôle? Est-ce là un pur acte d'information?

Une lecture économiste du monde

Depuis longtemps, l'on sait que « décrire, c'est aussi prescrire », et qu'une information charrie non seulement les bribes d'un sens, mais aussi des catégories de perception du monde. L'information boursière, peut-être sans le vouloir, structure les cerveaux en vue d'une lecture économiste du monde. En effet, les diverses rubriques de presse et de radio (économie, politique, culture, etc.) organisent selon leur taille notre image du monde et la répartissent en secteurs hiérarchisés, difficiles à remettre en cause. Mais l'évidence ne résiste pas à l'analyse: ces catégories, construites de

Les informations boursières se multiplient sur les chaînes publiques. L'enjeu du primat de l'économie sur le politique n'est pas débattu pour autant.

Par Jérôme Meizoz

toutes pièces et variables selon le moment, ne reflètent nullement le réel – celui-ci n'est pas pré-divisé en rubriques! – mais bien la lecture dominante qui en est faite. Mieux encore: le monde tel que le voient ceux qui, agissant sur lui à leur profit, ont intérêt à le perpétuer tel qu'il est.

Ce qui n'est pas dit...

Si la rubrique économique se croit obligée d'informer sur le fait boursier, pourquoi pas, mais elle n'assume pas clairement l'effet de son travail de diffusion: celui de renforcer chaque jour l'idée du primat indiscuté de l'économie sur le politique. En outre, elle n'accomplit que modérément un autre acte d'information auquel auraient droit les auditeurs: démasquer l'évidence de ce qui est donné comme une fatalité économique en désignant ses fondements sociaux. Lorsqu'elle annonce avec empressement une récente suppression d'emplois, la rubrique économique dit-elle que ces décisions résultent d'une idéologie qui envisage

artificiallement les échanges marchands comme autonomes de leurs implications sociales¹? Enquête-t-elle sur les motivations exactes, l'idéologie (il faut bien employer le mot) et les collusions personnelles au principe de telles décisions économiques anonymes? Rappel-elle-t-elle que ces décisions ne suivent aucune loi absolue des échanges, mais témoignent de la fermeture du monde économique sur ses propres critères? « Business is business », cette formule circulaire qui atteint le plus cruel comique, a-t-elle une fois été discutée en détail?

Les soi-disant nécessités de la nouvelle économie

Je n'entends guère ces choses dans mon poste, sauf parfois dans la bouche d'un invité éphémère, à qui on laisse la responsabilité de ses opinions... L'objection à mes propos sera aisée, au nom du droit à l'information et de l'attention héroïque aux mutations « passionnantes » ou aux « défis » de notre monde, etc. Inutile travail de façade: ces arguments constituent des rationalisations tardives, qui trahissent avant tout l'impuissance à penser simultanément dans et contre le cours des choses.

L'évolution de la rubrique boursière n'a rien d'une mutation démocratique de l'information, c'est un ajustement aveugle sur les soi-disant « nécessités » de la nouvelle économie. Voilà, diffus et poliment à nos quotidiennes oreilles, un de ces multiples petits scandales symboliques qui, à propos d'un chaîne publique, demanderaient débat. Dieu merci, la société civile s'éveille (Seattle, Davos, Porto Alegre, Gênes), débordant les structures des partis politiques, et apportant un formidable démenti humain à un fatalisme qui profite avant tout à ceux qui le professent. ■

¹Lire Pierre Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, Seuil, collection Liber, 2000.

« Je me souviens de Nantes »

Quand LU a quitté Nantes, l'entreprise a laissé des bâtiments industriels à l'abandon. Les voilà réinvestis par des artistes locaux.

« Je me souviens de la plaque Frigor de nos promenades ». C'est ce qu'aurait écrit le George Perec suisse sur ces marques enfouies dans nos souvenirs d'enfance.

En France, le vrai Perec a écrit un « Je me souviens des p'tits LU », ces biscuits fabriqués à Nantes que tous les Français ont croqué un jour ou l'autre, les Petit-Beurre de l'entreprise Lefèvre-Utile, du nom du couple fondateur en 1850 qui transforma ses initiales en marque.

Jusqu'en 1995, une friche industrielle

À Nantes, les bâtiments Lefèvre-Utile sont en pleine ville, au bord d'un canal à côté de la gare. Comme tous les sites industriels urbains, l'entreprise a déménagé hors les murs dans les années septante et une (sans doute) fructueuse opération immobilière a transformé la plus grande partie du site en immeubles commerciaux. Le reste, laissé à l'abandon, est devenu une friche industrielle jusqu'en 1995.

Il est de bon ton, dans nos contrées à la vie culturelle il est vrai fort riche, de dauber sur les grandes villes françaises où, paraît-il, rien ne se passe ou si peu. En fait, nous n'en savons rien, nous nous mesurons à l'aune des grandes capitales, Paris, Londres, Berlin ou New-York et nous ignorons le reste,

ces villes qui n'ont pas reçu l'onction de la présence d'un grand et vieux chorégraphe ou d'un opéra dispendieux. Au fond, nous sommes comme un « Parisien » des années cinquante face à la Province. Or, Nantes, justement, est une ville en mouvement.

Depuis 1995, des créateurs ont investi les usines LU, des troupes de théâtres et des plasticiens occupent les lieux. La ville de Nantes rachète le tout en 1997, et évite d'extrême justesse une ultime démolition. Depuis cette date, la municipalité a entrepris une étonnante rénovation des lieux. Baptisé le « lieu unique », respect des initiales, les bâtiments industriels sont ouverts à tous depuis une année. L'architecte Patrick Bouchain a réalisé un étonnant travail pour une somme modique, environ vingt millions de nos francs. Il a respecté les bâtiments et leur aspect déginglé en refaisant, simplement, l'isolation, le chauffage, l'électricité et les sanitaires. L'impression d'inachèvement fait partie de l'esthétique de l'endroit. Une tour d'angle couverte de mosaïques a été restaurée et un immeuble en forme d'entrepôt industriel à l'allure volontairement brutale contenant une salle de spectacles a été collé à l'usine.

Expos et librairie

Un restaurant, une librairie et des salles d'exposition ont pris place à l'intérieur du lieu

unique. Une terrasse au bord du canal agrémentée de chaises longues permet de s'y prélasser à la belle saison. Bien sûr, les Nantais ne sont pas les premiers à rénover de vieux bâtiments industriels et à les transformer en centre culturel. Toutes les villes possédant ce genre de patrimoine ont réalisé peu ou prou le même genre d'opérations. Le seul bâtiment industriel présent au centre de Genève, celui des Forces motrices a été transformé en un centre du même type.

Libérée de la tutelle de Paris

L'intérêt de l'expérience nantaise vient de sa place particulière dans le contexte français. Pendant longtemps, nos voisins se sont caractérisés dans leur politique culturelle par leur majestueuse « décentralisation ». De leurs bureaux de la place du

Palais Royal la bien nommée, les fonctionnaires de la culture distribuaient les subventions et nommaient les directeurs de théâtres et de musées destinés à porter au loin la bonne parole. Le « lieu unique » est une pure initiative locale. Son programme est avant tout orienté vers les artistes de la région, visiblement fort nombreux et inventifs. En comparaison, si la création à Genève et à Lausanne est aussi affaire de décisions locales, la vision de la vie culturelle est beaucoup plus cosmopolite, ce qui correspond d'ailleurs à l'esprit lémanique. Mais un voyage d'été dans la Loire permet de saisir cette nouvelle réalité: les villes françaises sont devenues silencieusement des acteurs autonomes, ce qui ne s'est pas produit depuis fort longtemps, depuis Jacques Cœur au 15^e siècle, peut-être. *jpg*

Pendant la pause estivale

Samuel Brawand est décédé à Grindelwald à l'âge de 103 ans. Socialiste, il avait siégé au Conseil national de 1935 à 1947 et de 1955 à 1967. C'est lui qui, dans son village, en été 1940, avait remonté le moral d'Ernest Nobs, pas encore conseiller fédéral, consterné par l'écrasante défaite française. Le fait est relaté par l'historien Tobias Kästli dans sa biographie du premier conseiller fédéral socialiste. Relevons encore que Samuel Brawand a écrit quelques textes en dialecte de Grindelwald.

Grâce à ses nouvelles acquisitions d'actions d'ABB, le groupe BZ de Martin Ebner dispose actuellement de 120 607 194 actions de l'entreprise helvético-suédoise. *cfp*

Mon très cher fils

IL Y A TRENTE ANS AUJOURD'HUI QUE TU ES NÉ. TU AURAS DÛ ÊTRE LE PREMIER D'UNE GRANDE TRIBU. TU RESTES MON UNIQUE. TU ES ARRIVÉ EN UN TEMPS BÉNI OÙ LES ENFANTS N'ÉTAIENT PLUS DES ACCIDENTS. TON PÈRE T'A ATTENDU, SON CŒUR BATTANT AU RYTHME DU NÔTRE. Plus que moi, il a suivi ton développement en imagination. Son amour curieux m'a auscultée à chaque instant de ta croissance. Pendant neuf mois, il s'est mis entre parenthèses. Il t'a reçu comme un cadeau que je lui aurais fabriqué toute seule.

Ton père est né père avec toi. Tu as débarqué sous ses yeux et le récit épique qu'il m'a fait du spectacle a magnifié la partie de notre histoire que je n'ai pas vécue. Tu étais si volumineux qu'on avait préféré m'endormir au baisser du rideau. C'était à Téhéran, le vingt-neuvième jour du quatrième mois de l'an 1350 de l'Hégire, à 18 heures précises.

Ton père m'a tenu la main du début à la fin. Le docteur Kazemi avait hésité avant de lui donner son autorisation: le téméraire Helvét se rendait-il bien compte de ce qu'une naissance pouvait contenir de violence et de sang? «Les Iraniens n'y assistent jamais, avait-il expliqué. Le feraient-ils qu'ils s'évanouiraient à coup sûr et nous encombreraient dangereusement. Sous leurs airs bravaches, ajoutait-il, ce sont des douillots qui préfèrent vivre l'événement par procuration.»

Je les revois, ces pétochards à moustache, fumant cigarettes sur cigarettes dans le parking, leur casse-croûte étalé sur le capot des voitures. A l'intérieur de l'hôpital, les couloirs étaient exclusivement féminins. Les tchadors de tous âges s'y croisaient, s'y apostrophaient en pépant leur impatience. Le bébé à peine sorti, une gamine du gynécée courait annoncer la nouvelle aux mâles de la famille, blêmes d'appréhension: fille ou garçon? Une fille les ramenait, penauds, à la maison. Un garçon en revanche les verrait se pavaner, requinqués, devant leurs compagnons d'inquiétude. Les plus courageux s'aventureraient ensuite jusqu'à la chambre de l'épouse ainsi revalorisée.

Le docteur Kazemi avait étudié aux Etats-Unis. Selon ses propres termes, il y avait acquis le recul nécessaire à la critique nationale et à la compréhension de l'autre, en général. Jugé apte après un bref examen, ton père fut donc admis à ses côtés. Et aux miens, «à vos risques et périls».

Ces mœurs de «farenguis» plongeaient les Iraniennes dans la perplexité. Mon amie Behnaz ne comprenait pas que je refuse son aide, elle qui aurait tant voulu m'accompagner dans cette épreuve. Que ma mère, mes tantes, mes sœurs me lâchent dans un moment aussi capital la révoltait. L'envahissante Madame Pari, notre perspicace propriétaire, prédisait que mon accouchement traumatiserait mon mari et le détournerait de mon lit à vie.

Elle n'avait pas tort, mais pour d'autres raisons. Le cancer qui allait l'emporter quatre ans plus tard le condamnerait bientôt à la chasteté. Sa tendresse, puis sa solidarité céderaient progressivement le pas devant la mort qui rôdait. Se sentant faiblir, se voyant faillir, ton père ne pourrait plus aimer vraiment que toi.

Tu étais son fils, son remplaçant d'homme, le signe tangible de son éternité. Moi, sa femme, je n'étais plus que le reproche vivant de son futur abandon. La maladie rend paranoïaque. Et injuste. Cela, j'ai mis longtemps à pouvoir le comprendre. Le pardonner.

20 juillet 2001.

Voilà trente ans que tu t'appelles Guillaume Siyamak. Je viens enfin de retrouver ton album. Sous sa couverture peinte de paradis persans, les feuilles démantibulées de buvard noir, les photos, les légendes au crayon blanc, l'écriture penchée de ton père.

Regarde-nous, là, le matin du 21 juillet. Moi, si jeune, la joue encore ronde et le flanc épanoui, assise en travers du lit blanc, les genoux embarrassés de ton corps étranger. Quand on t'avait amené, emmailloté à l'ancienne, je sortais du néant. J'ai immédiatement ouvert le paquet, vérifié les pieds et les mains, ajouté tes doigts et les miens. «Le compte est bon?» a plaisanté l'infirmière. Elle t'avait surnommé Katchal Khan, le Roi des Teignes. «Un sacré bougillon. Il va vous en faire voir, croyez-moi!»

La feuille bleue, ici, c'est ta première carte d'identité. Accrochée à ton premier berceau, elle indique le numéro de ma chambre, ta longueur et ton poids, tes tours de tête et de taille. De gauche à droite et en *farsi*, évidemment. Ces fiches officielles: tes actes de naissance, le suisse avec la signature de l'Ambassadeur et l'iranien avec le lion et le sabre du Soleil des Aryens.

La coupure neuve de 200 rials et la binette bleue du Shah? Le prix d'un pari gagné par ton père: aurais-tu été fille que le billet revenait à Talebi, le contremaître du chantier. «Inch Allah, vous aurez un garçon, khanoum, avec un mari si merveilleux!» me répétait ce chic type, semaine après semaine. Aucun Iranien n'aurait d'ailleurs osé me souhaiter le contraire.

Les superstitions étant la loi du genre, le mauvais œil guettait, prêt à sévir et à terrasser les incroyants. «Qu'Allah nous assiste. Que ce gamin est laid, que cet enfant est vilain!» s'extasiaient Behnaz et Chirine en te couvrant de baisers. Et, devant mon regard vexé: «On n'admire pas un nouveau né, ma chère, ça porte malheur. En attendant, c'est vrai qu'il est chauve, ce malgracieux. Et cette voix de crécelle, un supplice pour l'oreille!»

Ne manque pas la dernière page, surtout. Le portrait de vous deux que j'adore. Ton père te chantant «Ainsi font» avec les mains. L'inscription proclame: Leçon de musique, papa comblé.

Regarde comme tu lui ressembles, mon fils. Comme le hasard a voulu, dans cette grande loterie de l'hérédité, que ton apparence prenne la relève de la sienne. Tes gestes, la façon de te mouvoir, ton sourire, et la photo s'anime.

Ton père avait ton âge, juste trente ans, lorsque tu es né.

Hier, au téléphone, tu as reparlé d'aller voir sa tombe. Tu voulais des précisions. La ville, l'itinéraire à suivre depuis le centre, tout ça, je me rappelais. Mais pas le cimetière. Pardonne-moi, mon grand, ça fait tellement longtemps.

Et puis, les cimetières ont des noms si beaux qu'on ne les retient jamais.

Anne Rivier